1 Introduction
2 Analyse des dangers : multigasket300_fr
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Octaméthylcyclotétrasiloxane
2.5.2 Triacetoxy(propyl)silane
2.5.3 Triacetoxy(methyl)silane
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit multigasket300_fr
Company	TechnoAG
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **multigasket300_fr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : multigasket300_fr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **multigasket300_fr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	TechnoAG
État physique	liquide
Forme	pâte
pH	Non disponible
Usage	produit d'étanchéité de haute qualité, très facile à appliquer, à base de caoutchouc, servant de remplacement ou de support pour divers joints standards
Date FDS	2024-04-08

La FDS date du 2024-04-08. Elle a donc 2 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P273 Éviter le rejet dans l’environnement.

Transport :

- ADR : Non applicable
- RID : Non applicable

- ADN : pas disponible
- IMDG : Non applicable
- IATA : Non applicable
- UN : Non applicable

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver soigneusement la zone touchée avec précaution et abondamment à l’eau et au savon.

eyes : • En cas de contact, rincer les yeux avec précaution à l’eau pendant plusieurs minutes. • Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. • Continuer le rinçage après retrait des lentilles.

ingestion : • Ne jamais administrer quoi-que-ce-soit par la bouche à une personne inconsciente. • Rincer la bouche. • Faire boire beaucoup d’eau. • NE PAS faire vomir. • Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

inhalation : • Si difficulté à respirer, transporter la victime à l’extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Octaméthylcyclotétrasiloxane

Identification

- N° CAS : 556-67-2
- N° EINECS : None

Concentration :from 0.01 to 0.1

Dangers :

- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHE2008Fiche n°271 - OctaméthylcyclotétrasiloxaneFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Octaméthylcyclotétrasiloxane »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[15, 19] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.5.2 Triacetoxy(propyl)silane

Identification

- N° CAS : 17865-07-5
- N° EINECS : 241-816-9

Concentration :from 1.0 to 5.0

Dangers :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.3 Triacetoxy(methyl)silane

Identification

- N° CAS : 4253-34-3
- N° EINECS : 224-221-9

Concentration :from 1.0 to 2.5

Dangers :

- H302 Nocif en cas d’ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Utiliser des gants homologués EN 374. • Matériaux recommandés : caoutchouc nitrile ou Viton. • Épaisseur minimale : > 0,35 mm (pour garantir une résistance chimique adéquate). • Temps de protection conseillé : ≥ 240 min (idéalement > 480 min) pour un contact continu.
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Porter des lunettes de sécurité qui protègent contre les éclaboussures. • Aucune spécification supplémentaire sur le matériau ou la forme n'est donnée dans le document, mais l'usage est clairement indiqué comme protection oculaire.
Peau	Gants • Utiliser des gants homologués EN 374. • Matériaux recommandés : caoutchouc nitrile ou Viton. • Épaisseur minimale : > 0,35 mm (pour garantir une résistance chimique adéquate). • Temps de protection conseillé : ≥ 240 min (idéalement > 480 min) pour un contact continu.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise si une ventilation suffisante est maintenue. • Le document ne mentionne pas de masque ou filtre spécifique à porter en prévision d'une exposition.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Porter un vêtement de protection approprié (ex : combinaison chimique). • Le document ne précise pas les matériaux ou la résistance, mais indique que le port d'un vêtement adapté est requis pour protéger la peau.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. - Utiliser l'équipement de protection individuel requis. - Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Protéger du rayonnement solaire. - Stocker dans un endroit bien ventilé. - Stocker dans un endroit sec. - Tenir à l'écart de sources d'ignition. Mesures techniques supplémentaires : le sol du dépôt doit être imperméable et disposé pour former une cuvette de rétention.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	produit d'étanchéité de haute qualité, très facile à appliquer, à base de caoutchouc, servant de remplacement ou de support pour divers joints standards